



Championnats Interdépartementaux 5x5 – Saison 2021-2022

PHASE FINALE

Objectifs	1) Prolonger la saison pour tous 2) Faire jouer les équipes classées au-delà des places 1 et 2 (priorité au jeu et à la proximité) 3) Récompenser les équipes classées 1 et 2 (priorité aux performances)
Communiqué du 1^{er} février 2022 (rappel)	Les rencontres qui resteraient non jouées en fin de championnat (29-30 avril-1 ^{er} mai 2022) seront examinées au cas par cas, par la Commission des Compétitions du Comité Gestionnaire. Les équipes concernées s'exposent alors à des situations de : forfait simple, match perdu avec zéro point, forfait général (en cas de triple forfait simple), etc..., susceptibles d'impacter leur classement final.
Points de règlement (rappels)	<p>① Dans le cas d'opposition en 2 rencontres, le match NUL est admis : 2 hypothèses : - Un match nul lors du match ALLER est admis : tout se jouera au match RETOUR (donc pas de résultat nul), - Un match nul est admis lors du match RETOUR si le score n'était pas à égalité lors du match ALLER. Si l'écart est le même sur l'ensemble des deux matches, les équipes sont à égalité : il est donc nécessaire de recourir à une prolongation lors du match RETOUR : - Temps de prolongation : * U20 M-U17 M-U18 F = 5 minutes * U15 F et M = 4 minutes * U13 F et M = 3 minutes - Catégories U13 et U15 (F et M) : si les deux équipes sont encore à égalité à la fin de la seconde prolongation, des TIRS DE LANCERS-FRANCS seront effectués selon les modalités suivantes : Chaque entraîneur désignera, parmi les joueurs qui auraient pu participer à une éventuelle poursuite de la rencontre (les joueurs exclus pour 5 fautes personnelles ne peuvent donc prendre part à ces tirs de lancers-francs, un joueur chargé d'effectuer le premier tir. Les points marqués par les deux joueurs désignés sont ajoutés à la marque de chaque équipe. Si après cette première série de tirs, les deux équipes sont toujours à égalité, la procédure se poursuit jusqu'à les départager. - Catégories U17 M, U18 F et U20 M : prolongation(s) autant que nécessaire.</p> <p>② Les équipes seront départagées au point-avantage, soit la différence d'écart sur les deux matches.</p> <p>③ En cas de NON PARTICIPATION à une rencontre de PHASE FINALE : une pénalité financière et sanction sportive seront appliquées comme suit : - Lorsqu'une équipe déclare FORFAIT à la rencontre ALLER devant se dérouler sur terrain adverse, cette équipe jouera obligatoirement la rencontre RETOUR chez son adversaire, - Lorsqu'une équipe déclare FORFAIT à la rencontre RETOUR, elle devra s'acquitter auprès de son Comité : 1) du montant d'un FORFAIT,</p>

	<p>2) du montant du remboursement des frais de déplacement (sur la base de 3 véhicules). Le Comité assurera le reversement au club adverse, 3) sur une opposition de DEMI-FINALE, elle sera également automatiquement éliminée, même si elle a gagné le match ALLER, - Lorsqu'une équipe déclare FORFAIT sur l'UNIQUE rencontre, elle devra s'acquitter auprès de son Comité du montant d'un FORFAIT. Aussi, sur une opposition de DEMI-FINALE, elle sera également automatiquement éliminée.</p> <p>④ Statut de l'entraîneur (uniquement pour la DIVISION 1) : Un bonus de 1 point sera attribué à toute équipe dont l'entraîneur (inscrit régulièrement sur la feuille de marque), peut justifier au minimum : - diplôme INITIATEUR pour toutes les catégories, - inscription + formation Brevet JEUNES en cours pour les catégories U13 et U15, - inscription + formation Brevet ADULTES en cours pour les catégories U17M, U18F et U20M.</p>	
MATCHES DE FIN DE SAISON (pour les équipes classées 3^{ème} et au-delà)	<p>* 2 dates choisies : 14 et 21 mai * Regroupement des DIVISIONS 1 et 2 et des DIVISIONS 3, 4 et 5 * Priorité absolue : la proximité ! * Cas des championnats avec un nombre impair d'équipes : mise en place d'une triangulaire sur 3 dates (14 et 21 mai, 06 juin) : Exemple de triangulaire entre les équipes A-B-C : 14 mai : A reçoit B (C exempt) 21 mai : B reçoit C (A exempt) 06 juin : C reçoit A (B exempt)</p>	
DEMI-FINALES (pour les équipes classées 1^{ère} ou 2^{ème})	Division avec 2 poules	* ALLER le 14 mai : 2B reçoit 1A et 2A reçoit 1B * RETOUR le 21 mai : 1A reçoit 2B et 1B reçoit 2A
	Division avec 4 poules	* ALLER le 14 mai et RETOUR le 21 mai * Seules les équipes classées à la première place seront qualifiées * Les oppositions seront proposées prioritairement <u>selon le critère géographique pour les 4 équipes</u> Pensez à réserver vos salles et gymnases sur les deux dates sans attendre les informations transmises par les Comités Gestionnaires des championnats !
	Division avec 1 poule (à 5 ou 6 équipes)	* ALLER le 14 mai : 4 ^{ème} reçoit 1 ^{er} et 3 ^{ème} reçoit 2 ^{ème} * RETOUR le 21 mai : 1 ^{er} reçoit 4 ^{ème} et 2 ^{ème} reçoit 3 ^{ème} (les équipes classées 5 ^{ème} et 6 ^{ème} seront reversées vers les matches de fin de saison)
FINALES	* Lundi 06 juin (Pentecôte) * Dans le département gestionnaire de la compétition * Programmation des rencontres selon le temps de déplacement des équipes * Récompenses par Finale : vainqueur = 1 oriflamme + 12 médailles / finaliste = 12 médailles	

P/O la Commission Sportive Jeunes ID, le 16 mars 2022,
Philippe GRIMAL, élu Ligue CVL référent
☎ 06 80 74 43 07
✉ grimal.philippe@neuf.fr